marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (21)
4 allée Jean Moulin

21120 Is-sur-Tille

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (21)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 24210015400028

Code postal / Ville : 21120 Is-sur-Tille

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amandine ALEXANDRE

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La participation est réservée aux candidats comprenant obligatoirement un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions fixées par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture (inscription à l'Ordre des architectes ou autorisation d'exercice équivalente pour les architectes étrangers).
Chaque candidat doit produire :
Une attestation d'inscription à l'Ordre des architectes.
Une déclaration sur l'honneur de non-exclusion (articles L2141-1 à L2141-10 du CCP).
Une preuve d'assurance professionnelle.

Capacité économique et financière : Justification de capacités économiques suffisantes en lien avec la mission (référence au chiffre d'affaires, attestations bancaires ou équivalents pour les structures récentes).
Assurance couvrant les risques liés à la mission de maîtrise d'œuvre, avec un niveau de garantie adapté.

Capacités techniques et professionnelles : Compétences exigées (cumulables entre les membres d'un groupement) :
Architecture de bâtiments culturels et éducatifs
Acoustique et traitement sonore pour équipements musicaux
Thermique/fluide
Structure
Économie de la construction
Voirie et réseaux divers.
Moyens :
Moyens techniques adaptés, notamment outils numériques.
Moyens humains suffisants et adaptés (effectifs et compétences).
Expérience professionnelle :
Expérience dans des projets similaires (bâtiments culturels et musicaux).
Références exigées sur des opérations comparables (projets en cours possibles, références de plus de 3 ans acceptées).
Pour les structures récentes : possibilité de présenter les expériences acquises antérieurement (avec précision claire des rôles).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 04 août 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix (pondération : 60 %)

Apprécié sur la base de la somme des prix globaux et forfaitaires.

Valeur technique (pondération : 40 %)

Appréciée à partir du mémoire technique, selon :

Aptitudes de l'équipe dédiée :

Expérience professionnelle des intervenants et complémentarité des profils.

Qualité de la compréhension du programme :

Note de compréhension du programme et du site.

Pertinence de l'organisation et du mode opératoire :

Modalités de réalisation de chaque mission.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Maitrise d'oeuvre pour la création d'un centre culturel et musical à Marcilly-sur-Tille
Classification CPV : 71200000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution : Marcilly-sur-Tille

Durée du marché (en mois) : 30
La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non